

TRAM2MC

2014 - 2015

Master complémentaire en gestion des transports

A Mons - 60 crédits - 1 année - Horaire de jour - En françaisMémoire/Travail de fin d'études : **OUI** - Stage : **NON**Activités en anglais: **NON** - Activités en d'autres langues : **NON**Activités sur d'autres sites : **OUI**Organisé par: **Louvain School of Management (LSM)**Code du programme: **tram2mc** - Niveau cadre européen de référence (EQF): 7**Table des matières**

Introduction	2
Profil enseignement	3
- Compétences et acquis au terme de la formation	3
- Structure du programme	3
Informations diverses	4
- Conditions d'admission	4
- Evaluation au cours de la formation	5

TRAM2MC - Introduction

INTRODUCTION

Introduction

Le master offre :

- une formation interdisciplinaire de haut niveau en gestion de la mobilité, des transports et de la logistique;
- des enseignements théoriques répartis en huit modules thématiques, complétés par des ateliers d'intégration visant à mettre en pratique, au moyen d'études de cas, les acquis théoriques, d'un cycle de conférences et d'une série de visites techniques d'infrastructures et de services de transport.

Votre profil

Le master s'adresse aux candidats porteurs d'un diplôme universitaire

- d'ingénieur civil,
- d'ingénieur de gestion,
- de master en sciences de l'ingénieur,
- en ingénieur de gestion,
- en sciences économiques,
- en sciences de gestion,
- en sciences géographiques,
- en logistique,
- en sciences mathématiques,
- en sciences physiques,
- en sciences commerciales
- ou de tout autre titre ou grade étranger sanctionnant des études universitaires de deuxième cycle dans ces domaines et valorisées pour au moins 300 crédits par le jury d'admission (5 années d'étude).

Votre programme

Le programme des cours comporte 60 crédits ECTS pour un total de 540 heures de cours, ateliers, conférences ou visites techniques. L'enseignement est réparti sur une année académique. Toutefois, les personnes exerçant une activité professionnelle à plein temps peuvent demander un étalement sur deux ans. Le programme se conclut par la rédaction, sous la supervision d'un promoteur, d'un rapport sur une thématique spécifique relevant de la gestion de la mobilité, des transports et de la logistique.

Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur le lien suivant: <https://ciem.ulb.ac.be/Formation/Formation/mcgt.html>

TRAM2MC - Profil enseignement

COMPÉTENCES ET ACQUIS AU TERME DE LA FORMATION

Le Master Complémentaire en Gestion des Transports est un programme interuniversitaire qui vise à fournir une formation de pointe à toute personne dont les activités professionnelles sont en relation avec le secteur des transports.

Depuis plus de 15 ans, les universités belges francophones ont regroupé leurs forces au sein du Centre Interuniversitaire d'Etude de la Mobilité (CIEM) afin de proposer un programme de haut niveau en gestion des transports, unique en Communauté Française. Le Master Complémentaire en Gestion des Transports (MCGT) est un programme de 60 ECTS qui offre aux étudiants une formation de pointe en gestion des transports. Il est proposé par les trois académies universitaires belges francophones et tente de répondre à la nécessité de former, tant au Nord qu'au Sud, des spécialistes des questions de transport, favorisant ainsi l'émergence d'une véritable pépinière de compétences en gestion des systèmes de transport et de la mobilité. Le programme ne vise pas à faire des participants des spécialistes d'une seule discipline mais a pour objectif de former des gestionnaires capables de comprendre un secteur en constante évolution et de prendre des décisions qui tiennent compte de nombreux éléments (économie, technologie, aménagement du territoire, droit, contexte socio-économique, ...)

Le MCGT est composé d'enseignements théoriques répartis en 8 modules thématiques. Ces modules sont complétés par des ateliers d'intégration visant à mettre en pratique, au moyen d'études de cas, les acquis théoriques. Le programme est enrichi d'un cycle de conférences données par des praticiens du secteur et d'une série de visites techniques d'infrastructures et de services de transport.

L'évaluation des acquis est réalisée en fin de semestre au moyen d'examens écrits ou oraux, par la participation active aux ateliers d'intégration et par la rédaction, sous la supervision d'un promoteur, d'un rapport de fin d'études sur une thématique choisie par l'étudiant, de préférence en relation avec son contexte professionnel.

Pour plus d'informations, veuillez cliquer sur le lien suivant: <https://ciem.ulb.ac.be/Formation/Formation/mcgt.html>

STRUCTURE DU PROGRAMME

Le programme des cours comporte 60 crédits ECTS pour un total de 540 heures de cours, ateliers, conférences ou visites techniques. L'enseignement est réparti sur une année académique. Toutefois, les personnes exerçant une activité professionnelle à plein temps peuvent demander un étalement sur deux ans.

Le cursus se veut interdisciplinaire et traite de façon intégrée des matières relatives au territoire, au développement durable, au contexte social, économique et socio-économique, aux techniques et outils d'analyse, de gestion et de planification, au droit, aux technologies et à la logistique. L'enseignement est complété par un module transversal composé d'ateliers d'intégration destinés à appliquer les concepts théoriques, de visites de terrain en Belgique et dans les pays limitrophes et de conférences données par des professionnels.

Le programme se conclut par la rédaction, sous la supervision d'un promoteur, d'un rapport sur une thématique spécifique relevant de la gestion de la mobilité, des transports et de la logistique.

TRAM2MC - Informations diverses

CONDITIONS D'ADMISSION

Conditions générales

Décret du 31 mars 2004 définissant l'enseignement supérieur, favorisant son intégration dans l'espace européen de l'enseignement supérieur et refinançant les universités.

Les conditions d'admission doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

ATTENTION : A partir de l'année académique 2015-2016, et ce en raison du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, les masters complémentaires seront remplacés par des masters de spécialisation.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du [Service des inscriptions](#).

Aux conditions générales fixées par les autorités académiques, ont accès à des études de master complémentaire en vue de l'obtention du grade qui les sanctionne, les étudiants qui portent, soit :

- un grade académique de master du même domaine sanctionnant des études de deuxième cycle de 120 crédits au moins;
- un grade académique de master, sanctionnant des études de 2ème cycle de 120 crédits au moins, en vertu d'une décision des autorités académiques, aux conditions complémentaires qu'elles fixent et après avis motivé du jury;
- un grade académique similaire à ceux mentionnés aux lettres précédents délivré en Communauté flamande, en Communauté germanophone ou par l'Ecole royale militaire, aux mêmes conditions;
- un grade académique étranger reconnu équivalent à ceux mentionnés aux lettres précédents en application de ce décret, d'une directive européenne ou d'une convention internationale, aux mêmes conditions;
- aux mêmes conditions, un ou plusieurs titres ou grades étrangers ou délivrés en Communauté flamande, en Communauté germanophone, par l'Etat fédéral ou l'Ecole royale militaire et sanctionnant des études de deuxième cycle valorisées pour au moins 300 crédits par le jury ou sanctionnant des études de deuxième cycle de 240 crédits complétées par 60 crédits, le tout devant être valorisé par le jury conformément au prescrit du décret du 31 mars 2004 (art.54, 5°).

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes [au règlement des études et des examens](#). Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'enseignement sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

L'évaluation des acquis est réalisée en fin de semestre au moyen d'examens écrits ou oraux, par la participation active aux ateliers d'intégration et par la rédaction, sous la supervision d'un promoteur, d'un rapport de fin d'études sur une thématique choisie par l'étudiant, de préférence en relation avec son contexte professionnel.